L'Éclaireur du Gâtinais, 14 décembre 2016

Les deux Communautés de communes fusionnent au 1er janvier

Château-Renard et Courtenay unies

Dans la foulée de la fusion des Communautés de communes de Lorris, Bellegarde et Châtillon-Coligny, les intercommunalités de Château-Renard et Courtenay se fondront également, dès le 1er janvier prochain dans une superstructure qui devrait prendre le nom de Communauté de communes de le Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO).

Cette nouvelle collectivité territoriale rassemblera 24 communes pour un total de 22 500 habitants. Le 17 janvier prochain, ses 44 délégués communautaires se rassembleront pour élire son bureau politique, ses vice-présidents et son président.

« Cette fusion, c'est l'application de la loi NOTRe. nous étions nos deux intercommunalités en dessous du seuil des 15.000 habitants », explique Lionel de Rafélis, président de la Communauté de communes de Courtenay, qui, le 17 janvier prochain, sera candidat à la présidence de la nouvelle structure.

Une fusion qui apparaît aujourd'hui assez naturelle, tant les deux territoires travaillaient déjà la main dans la main, notamment à travers le Syndicat de ramassage des ordures ménagères, le SAR. « Ça a facilité les choses », admet Lionel de Rafélis. « Nous avons donc commencé à discuter ensemble dès juillet 2014. »

En octobre dernier, les deux collectivités participaient déjà ensemble au lancement de la piscine de Château-Renard.

Un nouvel élan économique

Dès le 1er janvier prochain, les compétences des deux structures vont être harmonisées : développement économique, environnement, petite enfance, urbanisme, logement, etc. La gestion des zones d'activités, tout comme les équipements publics (piscines, gymnases, équipements culturels), mais aussi l'action sociale, le soutien aux associations locales et les voiries d'intérêt communautaires devraient ainsi venir dans le giron de la 3CBO.

Dans ce contexte de mutualisation des moyens, quid des agents communautaires ? « Cela a fait l'objet de nombreuses réunions pour éviter les doublons », répond Lionel de Rafélis. « Nous avons mis en place un nouvel organigramme avec deux équipes qui sont amenées à travailler ensemble. Les deux services se sont mis d'accord pour travailler ensemble. Les agents ont discuté entre eux pour se répartir les tâches. »

Concrètement, les équipes travaillent ensemble depuis le 21 novembre dernier. Par la suite, des bureaux seront aménagés sur les anciens terrains du SAR, à Chenelles. L'objectif sera à terme de réaliser des économies d'échelle, de mutualiser les moyens pour être encore plus efficace.

Avec cette fusion, le territoire de la 3CBO se voudra désormais plus conquérant, même si avant tout elle permettra de conserver les ressources existantes avec un niveau de dotations de l'État maintenu.

« Dans le domaine économique, nous serons désormais le seul interlocuteur. Cette fusion va nous permettre de dynamiser l'économie de notre territoire », explique Lionel de Rafélis. « D'autres compétences vont en outre nous être transférées, l'eau et l'assainissement, tout comme la gestion des milieux aquatiques. »

Maintenir le pouvoir des maires ruraux

Cette fusion des Communautés de communes marquera-t-elle une nouvelle réduction des pouvoirs des maires locaux ? « Surtout pas », réaffirme Lionel de Rafélis. « Au contraire, il faut conserver le poids politique de chaque commune qui garde un lien de proximité fort avec la population rurale. Il ne faut plus dépouiller les communes, il s'agit au contraire de restaurer le pouvoir politique des maires, en arrêtant de déshabiller Pierre pour habiller Paul. La commune est aujourd'hui le dernier rempart à l'abandon des populations rurales. »

JEAN-LOUIS MACÉ

À SAVOIR. Si la CCAV, à Ferrières, n'a pas, à ce jour, l'intention de fusionner à son tour, Bezonne et Puiseaux comptent s'unir au 1er janvier. Cette nouvelle collectivité s'appellera Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais.

Phoca PDF